

## **SAHARA OCCIDENTAL: POUR LA LIBERATION DES PRISONNIERS POLITIQUES ET L'EXTENSION DU MANDAT DE LA MISSION DE L'ONU AU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME**

Le Conseil de Sécurité de l'ONU a adopté le 29 avril 2014 une résolution prolongeant d'une année le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso). **Mais sans étendre ce mandat à la surveillance des droits de l'homme et sans décider la mise en œuvre du référendum d'autodétermination.** Depuis, les violations des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés se sont encore aggravées. Les manifestations, toujours pacifiques, pour le droit à l'autodétermination sont violemment réprimées. De nombreux militants sahraouis arrêtés sont condamnés au cours de procès inéquitables. La pratique de la torture et des traitements inhumains perdure. Les libertés d'expression, d'association, d'information et de manifestation ne sont toujours pas respectées. Des délégations d'observateurs étrangers et des journalistes sont régulièrement expulsés. Les 22 militants sahraouis du groupe de Gdeim Izik condamnés le 17 février 2013 à de lourdes peines de prison (de 20 ans à la perpétuité) par un tribunal militaire sont toujours détenus, leur recours en cassation déposé il y a deux ans n'ayant pas eu de suite à ce jour.

**Au mépris du droit international, le Maroc poursuit l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental:** accord de pêche avec l'Union européenne, autorisation de prospection pétrolière à des firmes multinationales (par exemple Kosmos Energy).

Le soutien apporté par le gouvernement français au pouvoir marocain malgré ses violations permanentes des droits de l'homme constitue un des principaux obstacles à la solution du conflit. **Le peuple sahraoui n'en peut plus de vivre en exil ou sous occupation marocaine. 40 ans, ça suffit! Il aspire à recouvrer sa souveraineté sur son territoire.**

Le Conseil de sécurité de l'ONU, dont la France est membre permanent, devrait adopter fin avril une résolution sur le Sahara occidental. Dans cette perspective, les associations sahraouies (ASF, ACSF), de soutien à la cause sahraouie et des droits de l'homme regroupées dans la Plateforme Sahara occidental appellent à

### **UN RASSEMBLEMENT SAMEDI 4 AVRIL À 15H PLACE DU TROCADERO suivi d'une manifestation jusqu'à l'Ambassade du Maroc Paris 16ème**

pour demander que la résolution des Nations unies sur le Sahara occidental se prononce pour:

- la libération des prisonniers politique sahraouis**
- la mise en œuvre rapide du référendum d'autodétermination**
- l'extension du mandat de la Minurso aux droits de l'homme**
- l'interdiction de la prospection et de l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental**

Dans une "Lettre ouverte" adressée au président de la République avec d'autres associations, la Plateforme pour la solidarité avec le peuple sahraoui demande au gouvernement français de s'engager dans ce sens aux Nations unies.

Paris le 30 mars 2015

Contact: [plateformeso@gmail.com](mailto:plateformeso@gmail.com)